



# LA LETTRE

N° 2021-42

## QUOI QU'IL EN COÛTE

### Les lois de la physique dé- fiées par le Président de la République.

Vous vous souvenez certainement de cette expression utilisée par notre Président de la République au moment de l'annonce des actions de l'Etat pour lutter contre la pandémie.

Mais au fait à qui cela coûte.

Si l'on en croit l'augmentation des prix actuels des produits de consommation courante, indispensables et notamment l'énergie, ce sont bien les populations (à l'exception des plus riches proportionnellement) qui vont en subir les effets, même si la perspective des prochaines élections va tempérer, pendant un temps, les ardeurs des décideurs. C'est bien par l'augmentation des prix des produits de première nécessité, que l'Etat et les entreprises privées, vont faire supporter le quoi qu'il en coûte aux populations.

Début août le journal LE MONDE s'est fait l'écho de la très bonne tenue des entreprises du CAC 40 (les fameuses 40 plus grosses entreprises cotées en Bourse). Si les profits de ces entreprises étaient tombés à 37 milliards € en 2020 du fait de la pandémie, (Ce qui n'est pas rien si on le compare aux pertes de revenus des salariés en chômage partiel obligé), les annonces des multinationales (pour rassurer leurs actionnaires) pour les 6 premiers mois de 2021, laissent pantois. Globalement, elles ont engrangé sur ces 6 mois, 50 milliards € de profits avec une croissance de ceux-ci supérieure à celle du PIB

mondial. De plus elles escomptent encore améliorer la sauce au second semestre ! Total Energie, qui a engrangé 5,5 milliards € au cours du premier semestre, espère 20 milliards pour l'année 2021. Ceci, où depuis une semaine, vous entendez les médias se faire l'écho des gouvernants sur les difficultés de trouver une solution pour atténuer l'augmentation des coûts de l'énergie pour les plus faibles afin qu'ils puissent se chauffer cet hiver. Cela se traduira par un chèque de 100€ à ceux qui gagnent moins de 2000€ par mois. C'est environ 3 milliards € de redistribués soit la moitié des profits de Total Energie au cours du premier semestre 2021. Le gouvernement aurait également pu mettre à contribution les riches actionnaires qui ont camouflé la déclaration de leurs dividendes au fisc avec la collaboration des Banques françaises : BNP Paribas, Société Générale, Natixis et Crédit Agricole (par l'entremise de sa filiale Cacic). En vingt ans, ce sont plus de 33 milliards € qui ont échappé aux caisses de l'Etat. Sanofi, qui n'a pas brillé, dans la lutte contre la pandémie, a revu lui aussi à la hausse son objectif de profits pour 2021.

Paradoxalement, nous n'avons pas entendu de la part des médias, la possible participation de Total Energie, par exemple en bloquant les prix de l'énergie. Comme c'est bizarre !

Mais ce n'est pas tout, n'oublions pas la contribution de la Sécurité Sociale et de l'ensemble de la protection sociale via les exonérations de cotisations sociales et la prise en charge des coûts de la pandémie qui ont été transférés à la CADES. Avec la prolongation de celle-ci de 10 ans, dans

un premier temps, ce sont bien les cotisations payées par les salariés (en très grande partie) qui vont éponger les dettes.

Le ruissellement annoncé par le Président de la République, aurait des vertus révolutionnaires de faire remonter celui-ci de l'aval vers l'amont, défiant toutes les lois de la physique.

Action Santé Solidarité  
Centre Social  
Rue de Pavigny  
39000 LONS LE SAUNIER  
actionsantesolidarite@laposte.net